

Centre d'accueil pour réfugiés

En mai dernier, la Ville de Paris a fait part à la Ville d'Ivry de son projet d'installation d'un Centre d'accueil sur le site parisien de l'Usine des Eaux, situé à Ivry-Port.

Dans le contexte de crises, de guerres, de persécutions et d'oppressions qui traversent le monde avec une gravité sans cesse accrue, et au regard des engagements pris par la France devant ses partenaires européens concernant l'accueil des réfugiés, ce type de dispositif doit être examiné favorablement.

La situation des réfugiés qui cherchent refuge en Europe, y compris en France, ne peut nous laisser indifférents. Il y a un an, les images terribles du petit Aylan, enfant syrien de trois ans retrouvé mort noyé sur une plage en fuyant la guerre avec ses parents, nous ont toutes et tous bouleversés. Un Rapport publié il y a quelques jours par l'Unicef donnait également le chiffre alarmant de 50 millions d'enfants « déracinés » par les guerres et les violences dans le monde.

Une opportunité concrète d'agir pour l'amélioration des conditions de survie de ces réfugiés se présente pour la Ville d'Ivry, qui doit y répondre avec courage et sens des responsabilités. Ce projet peut également compter sur le sens de l'accueil et de la solidarité des Ivryens.

La Ville de Paris a accepté les conditions partenariales qui lui ont été proposées par Ivry. Il importe que la Ville d'Ivry et les acteurs locaux soient associés à la mise en œuvre et au suivi de ce projet qui, s'il n'est pas financé par la ville, concernera tous les Ivryens, afin qu'ils puissent veiller notamment au respect des garanties apportées.

Ce projet n'impliquera pas de participation financière de la ville d'Ivry ni de sollicitations des services de la Ville, qui doit gérer ses propres problématiques communales. Ce sont l'Etat et la Ville de Paris qui assureront les coûts d'investissement et de fonctionnement du dispositif.

Par ailleurs, les catégories de réfugiés qui seront acheminés depuis Paris seront des familles avec enfants et des femmes isolées (environ 300 réfugiés). Elles seront hébergées pour une durée d'environ trois mois avant d'être acheminées vers des structures d'hébergement spécifiques pour les demandeurs d'asile. Elles bénéficieront sur site d'une offre de soins (notamment gynécologiques), d'une aide linguistique, les enfants devront y être scolarisés.

Enfin, il a été convenu que l'opérateur Emmaüs solidarité puisse être retenu pour gérer ce centre de haute qualité, qui accueillera également une cinquantaine d'Ivryens en grande précarité, dont des Roms, lesquels bénéficieront également d'un accompagnement social.

Pour ce projet, l'association Emmaüs Solidarité prévoit la création d'environ 90 emplois qui bénéficieront prioritairement à des Ivryennes et des Ivryens.

Par cet accueil des réfugiés en Centre d'hébergement, la Ville d'Ivry remplit son devoir d'exemplarité.

Le Conseil municipal d'Ivry exprime son soutien au projet de Centre d'hébergement pour réfugiés sur le site de l'Usine des Eaux.